Parution tous les quinze jours

## COMMUNE DE \_\_\_\_\_ **VAL-DE-TRAVERS**

# Des valeurs communes pour mieux vivre ensemble

Une manière de créer l'indispensable lien entre toutes les entités que constituent les collèges du Val-de-Travers pour arriver à l'équité

L'École Jean-Jacques Rousvaleurs communes et les activités à conduire pour «mieux vivre ensemble».

La direction de l'école part du constat que les collèges des différents villages ont été mis ensemble sous le nom d'École Jean-Jacques Rousseau, mais ils n'ont pas bénéficié d'une réflexion commune. La direction veut faire de ces 14 entités une école avec des valeurs communes.

lités de l'école publique définies par la CIIP\*. Il s'appuie notamment sur les points suivants:

- assurant la cohérence de l'action des divers intervenants et favoril'acquisition de compétences;
- Elle fait de l'établissement un lieu où l'élève fait l'expérience de la loi et des règles de la vie sociale ainsi que l'apprentissage de leur respect.

Le projet a débuté en octobre seau a choisi de se lancer dans 2017 et sera finalisé en août 2019. un projet d'envergure: définir ses Il se concrétisera par la création d'une charte d'établissement.

> Pour le réaliser, des après-midi d'échanges ont lieu avec les enseignants réunis par collège ou par

> Les élèves, encadrés par les équipes pédagogiques, mettent également la main à la pâte en travaillant sur les valeurs et le mieux vivre ensemble.

Une démarche de cette nature Ce projet s'inscrit dans les fina- touche l'ensemble des acteurs de l'école, élèves, enseignants, parents, direction, personnel administratif et technique. Se pencher sur ses valeurs et mettre en - L'école développe dans les établis- œuvre des activités pour mieux sements de formation un climat vivre ensemble vont donner une couleur particulière à l'établissement. Établir un bon climat scosant la transmission des valeurs et laire constitue un facteur favorisant les apprentissages des élèves et par conséquent leur réussite.

> Pour suivre l'avancement du projet, vous pouvez consulter la page dédiée à cette thématique sur www.jjrvdt.ch.

# Hommage à Daniel Schelling – Chez le père Bernet à La Jotte, 1968 (4/24) © MRVT, Fonds Schelling, coll. Daniel Schelling

# Echo des autorités

### Séance du Conseil général du 12 mars - Renvoi au Conseil communal et à la Commission des règlements

Conseil général a refusé à une large majorité l'entrée en matière sur la révision du règlement sur le statut des conseillers communaux.

Proposé par le Conseil communal, ce toilettage simple du texte, entré en vigueur en 2009, avait pour buts premiers d'adapter les réalités actuelles et de préciser certains articles, flous et différemment interprétables selon les circonstances, tout en conservant

Lundi 12 mars dernier, le l'esprit et la lettre du règlement originel. Malgré un préavis unanimement positif de sa Commission des règlements, le Conseil général en a décidé autrement considérant que la révision était incomplète et devait être retravaillée par l'Exécutif et la commission précitée.

L'ouvrage retourne donc sur le dispositions réglementaires aux métier et passera entre les mains des commissaires et des conseillers communaux avant de revenir sur la table du Législatif dans le courant de l'année.

Durant ces travaux, les amendements déposés par les différents groupes politiques lors de la séance de lundi seront analysés comme il se doit.

Une voiture Mobility à disposition à la gare de Noiraigue

Dans le cadre de sa politique de mobilité durable, le Conseil communal a décidé de soutenir la mise à disposition d'une voiture Mobility (car sharing) à Noiraigue.

Le choix de cette localisation a été guidé par la très forte fréquentation de cette gare et le complément à l'offre touristique que représente cette mise à disposition.

Les renseignements détaillés quant à l'utilisation de ce service sont disponibles sur: mobility.ch

# INFORMATIONSPR

## Réception des nouveaux citoyens

Les autorités communales perpétuent la tradition de recevoir officiellement les jeunes filles et jeunes gens qui fêteront leur 18<sup>e</sup> anniversaire en 2018. Cette et se déroulera le

vendredi 13 avril 2018 à Fleurier, salle Fleurisia, de 18 h 30 à 20 h 30

Les invitations ont été envoyées le 15 février par courrier postal. Les jeunes filles et jeunes gens atteignant 18 ans cette année et domiciliés à Val-de-Travers qui n'auraient pas reçu d'invitation sont priés de se manifester auprès de la Chancellerie communale (032 886 43 90 ou Chancellerie.VDT@ne.ch).

## **RAPPEL:** Centrale de réservation

manifestation marquera leur Nous vous rappelons que la Cenentrée dans la vie civique active trale de réservation communale est située au Centre sportif régional, rue du Clos-Pury 15 à Couvet, pour les réservations de toutes natures.

Téléphone 032 889 42 70

Les horaires d'ouverture du lundi au vendredi sont les suivants:

08 h à 11 h 30 - 13 h 30 à 17 h

Guichet: 14h à 17h et sur rendez-vous les matins

# Distribution de compost

Compost gratuit pour votre jardin potager

La population de la commune de Val-de-Travers est invitée à venir chercher gratuitement du compost pour le jardin potager auprès de l'entreprise Agri Bio Val SA, Clos-Donzel 11 à Fleurier, à la date suivante:

**ANNONCES** 

Samedi 7 avril 2018 de 9h à 11 h 30

Chaque personne se munira d'un récipient pour le transport de son compost.

La distribution aura lieu uniquement à cette date.